

## AVIS DE PARUTION

Paris, le 26/09/2023

### **Baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et l'exclusion sociale du CNLE : Synthèse des résultats de la 2<sup>e</sup> vague**

Le baromètre qualitatif du CNLE est un instrument de vigilance sociale alimenté par les remontées de terrain d'une pluralité de réseaux d'acteurs (associations, services publics et organismes divers) qui accompagnent les populations en situation de précarité ou exprimant des difficultés.

Ce baromètre a pour objectif de saisir aussi les phénomènes et difficultés émergents de la vie quotidienne et sociale, les signaux faibles : difficultés vécues, postes sous tension budgétaire, rapports aux institutions, inquiétudes et colères.... Il appréhende ainsi également des populations « hors champ » des radars des instruments de mesures habituels. Il est donc complémentaire aux systèmes d'information quantitatifs, en particulier à ceux de la statistique publique.

Cette synthèse résume les réponses apportées par les acteurs interrogés lors de la 2<sup>ème</sup> vague du baromètre et porte à la fois sur les nouveaux publics fréquentant leur structure et sur les difficultés qu'ils rencontrent, dont certaines peuvent s'ancrent dans le long terme. Il en ressort notamment que l'inflation fragilise des publics divers présentés dans la synthèse. Les acteurs signalent trois conséquences principales à cette dégradation des situations :

- La montée d'un sentiment de colère, de frustration ou encore d'abandon, en particulier parmi les personnes en emploi qui ne parviennent désormais plus à vivre décemment malgré leur investissement professionnel ;
- L'invisibilité de certains publics, qui connaissent des difficultés mais dont la situation ne correspond pas aux conditions d'octroi des aides ;
- Un risque de spirale de la précarisation. Par exemple parce que les contraintes de survie deviennent prioritaires au détriment d'autres problématiques essentielles, telles que la recherche d'emploi ou le soutien à la parentalité.

Les résultats du baromètre sont valorisés dans plusieurs publications chaque année : 2 synthèses semestrielles et un bilan annuel, lesquels peuvent comporter des approfondissements thématiques.

#### **La saisine du Premier ministre**

En janvier 2021, le CNLE a été missionné par le Premier ministre, Jean Castex, pour contribuer à l'amélioration de la connaissance qualitative de la pauvreté en France. Cette demande a été formulée dans un contexte où la brutalité des évolutions pressenties, puis constatées lors de la pandémie réclamait la mise en place rapide d'un outil d'observation sociale réalisée au plus près du terrain pour en saisir toutes les facettes.

Consultez la synthèse du baromètre, [ici](#).

#### **Contact CNLE**

Chimène Mandrin  
Tél. : 07 63 18 64 59  
Mèl. : [dgcs-com-cnle@social.gouv.fr](mailto:dgcs-com-cnle@social.gouv.fr)

#### **Suivre l'actualité du #cnle sur :**

- Son [espace](#) internet
- Twitter | [@ConseilPauvrete](#)
- LinkedIn | [CNLE](#) (Conseil national - Lutte contre la pauvreté)